

Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2024



Les actionnaires de la Société LafargeHolcim Maroc se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 23 mai 2024, à 10 heures, au siège social de la Société.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale a décidé de procéder à la distribution d'un dividende ordinaire fixé à 66 dirhams par action, payable à compter du 20 juin 2024 aux guichets des agences Attijariwafa Bank.

À propos de LafargeHolcim Maroc

LafargeHolcim Maroc est le leader national du secteur des matériaux de construction au Maroc et la première capitalisation boursière industrielle de la Bourse de Casablanca. LafargeHolcim Maroc est détenue majoritairement par une joint-venture entre le Groupe Holcim, leader mondial des solutions de construction innovantes et durables, et Al Mada - Positive Impact - fonds d'investissement panafricain à capitaux privés, basé à Casablanca.

Présent dans le Royaume depuis 1928, LafargeHolcim Maroc met toute son expertise et son savoir-faire au service du développement économique et social du Royaume, en participant à la modernisation du secteur de la construction et en s'inscrivant dans la stratégie nationale de développement durable à horizon 2030. Par le développement de produits et solutions constructives à forte valeur ajoutée, innovantes, durables et respectueuses de l'environnement, LafargeHolcim Maroc contribue à l'essor économique et aux évolutions urbanistiques du Maroc.

LAFARGEHOLCIM MAROC

Société Anonyme
Capital social : 702.937.200 dirhams – Siège social : 6, route de Mekka,
Quartier Les Crêtes, BP 7234, Casablanca, 20150, RC Casablanca : 40779
TP : 34914010 – IF : 01640889 – CNSS : 1098343 – ICE : 001561191000066

Responsable communication :
mar-communication@lafargeholcim.com
www.lafargeholcim.ma